

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **62**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Sivom de la Communauté de Bruaysis
Correspondant : Service Marchés Publics, 131 rue Arthur Lamendin - BP 138 62702 Bruay-la-Buissière Cedex. tél. : 0321019653, télécopieur : 0321019654, Courriel :

marches.publics@bruaysis.fr,

Adresse internet : <http://sivom-bruaysis.e-marchespublics.com>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://sivom-bruaysis.e-marchespublics.com>.

Objet du marché : **location et entretien d'articles textiles pour ehpad et ssiad.**

CPV - Objet principal : 39500000.

Code NUTS : |FRE12|.

L'avis implique l'établissement d'un accord cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

Valeur estimée (H.T.) : 67000 euros.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution :

à compter du 29 mai 2020 à 00:00 et jusqu'au 29 mai 2021 à 00:00

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix : 60%;
- Qualité : 40%.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 27 janvier 2020 à 12:00.

Renseignements complémentaires : Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/>. La production des échantillons : Les candidats doivent faire parvenir les échantillons indiqués au bordereau.

SIVOM de la Communauté du Bruaysis- Service Marchés Public-131 rue Arthur Lamendin- BP 138-62702 Bruay-La-Buissière Où remis contre récépissé, à l'adresse suivante : Service Marchés Publics-Centre technique- ZAL n°3-399 rue de Bellevue-62700 Bruay-La-Buissière
Heure d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 13h 30 à 16h30

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03 décembre 2019.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : SIVOM de la Communauté du Bruaysis <http://www.e-marchespublics.com> 62700 Bruay-La-Buissière Cedex , tél. : 0321019653 , adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com> .

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Bruay-La-Buissière

Correspondant : Service Marchés Publics RUE ARTHUR LAMENDIN 62700 BRUAY LA BUISSIERE , tél. : 0321019653 , adresse internet : <http://www.e-marchespublics.com> .

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif 5 rue Geoffroy Saint Hilaire-CS 62039 59014 Lille , tél. : 0359542342 .

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Conformément aux dispositions des articles l 551.1 et suivants et r 551.1 et suivants du code de justice administrative avant la conclusion du contrat (référé précontractuel) conformément aux dispositions de l'article r421.1 du code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée..